que ces gens concentrent, fassent converger tous leurs efforts sur leur travail actuel. Le premier ministre de cette province connaît assez le gouvernement fédéral pour se rendre compte qu'il lui est inutile de prendre envers nous l'attitude de l'avocat d'un tribunal de simple police en demandant à l'heure actuelle quelle mesure nous allons prendre ou ne pas prendre. Il sait ce qu'a déclaré le premier ministre (M. St-Laurent), et qu'en toute circonstance, nous ferons ce qui semblera équitable.

M. Ross (Souris): Qu'avez-vous fait pour les victimes de l'inondation de 1948?

L'hon. M. Garson: Nous connaissons assez bien M. Campbell et ses collègues,-et j'étends mon observation plus que ne l'a fait l'honorable représentant de Souris, afin d'englober ses collègues conservateurs du Manitoba,pour savoir que ce sont des hommes énergiques, qui ont de bons principes et un jugement sûr. Je sais qu'ils ne nous affirmeront pas qu'il s'agit d'un désastre d'envergure nationale sans appuyer leurs assertions des preuves appropriées, car le gouvernement du Manitoba n'avance rien qu'il ne peut prouver. J'espère que l'honorable représentant de Souris ne voudrait pas qu'il adoptât une autre ligne de conduite. Quand nous recevrons son mémoire, nous saurons qu'il émane de gens dignes de foi à qui nous pouvons nous fier.

M. Ross (Souris): Je n'ai jamais agi autrement et c'est ma douzième session à la Chambre.

L'hon. M. Garson: Dans l'intervalle,—et cela répond à l'honorable représentant de Provencher (M. Jutras),—j'ai dit au premier ministre Campbell: "Si vous avez besoin de moi, vous n'avez qu'à me faire signe et j'accours; mais je ne voudrais pas me mettre dans vos jambes quand vous avez du travail, sauf sur votre invitation."

M. Knowles: Vous avez donc envoyé Les.

M. Bryce: Le ministre a craint de se mouiller les pieds, et a envoyé Les Mutch.

L'hon. M. Garson: Nous ne l'avons pas envoyé. Il s'inquiétait tant de sa circonscription, qui est fort atteinte, qu'il a lui-même décidé d'y aller. Je me demande si celui qui m'a interrompu lui reproche d'être allé.

M. Bryce: Pas du tout.

L'hon. M. Garson: J'en suis heureux. J'ai déclaré au premier ministre Campbell que, lorsqu'il serait prêt à discuter l'aspect de la question sur lequel le représentant de Souris et celui de Winnipeg-Nord-Centre (M. Knowles) ont tellement insisté cet après-midi,

je me rendrais volontiers là-bas en compagnie de tout fonctionnaire fédéral qu'il me demanderait d'emmener.

M. Knowles: Afin d'éviter toute méprise, il s'agit d'aide financière, n'est-ce pas ?

L'hon. M. Garson: Plaît-il? .

M. Knowles: Afin d'éviter qu'on se méprenne, le ministre parle-t-il d'aide financière?

L'hon. M. Garson: Je songe à l'ensemble de la situation qui comprend, bien entendu, le problème soulevé par le député. Voilà ce qui en est pour l'instant. Je puis répondre au représentant de Provencher que certes nous enverrons là-bas quiconque il serait bon d'avoir sur les lieux. J'ai dit au premier ministre que je ne tenais pas à m'imposer mais que si je pouvais lui rendre service, je partirais volontiers sans délai. Je reste en communication constante avec lui. S'il a besoin de moi, je suis sûr qu'il me préviendra. Entre temps, je signale respectueusement que le gouvernement manitobain s'acquitte très bien de sa tâche.

A mon avis, il fait tout ce qui est humainement possible. Les deux gouvernements auront bien le temps, lorsqu'ils connaîtront les faits, d'approfondir la question. Certaines circonstances ne seront pas connues avant une semaine. Personne ne saura l'étendue des dégâts avant que l'inondation soit finie. Elle dure encore.

M. Diefenbaker: L'étendue des dégâts n'a rien à voir avec le principe.

L'hon. M. Garson: Rien à voir avec le principe! Il me semble cependant que l'étendue des dégâts est un des éléments dont il convient de tenir compte quand il s'agit de déterminer si un sinistre est d'envergure nationale.

M. Diefenbaker: C'est déjà établi.

L'hon. M. Garson: Je n'ai rien, je crois, à ajouter si ce n'est qu'étant donné l'utile discussion que nous avons écoutée, nous pourrions fort bien nous en remettre à ce sujet au gouvernement manitobain, sachant que lorsque le moment sera venu où celui-ci pourra cesser de concentrer toute son attention sur les problèmes urgents de l'heure, pour aborder ces autres questions importantes, nous, du gouvernement fédéral, serons plus que satisfaits de nous y arrêter.

M. M. J. Coldwell (Rosetown-Biggar): Monsieur l'Orateur, je m'associe au ministre pour féliciter l'honorable député de Provencher (M. Jutras) d'avoir présenté sa motion cet après-midi. Je tiens aussi à féliciter l'honorable représentant de Souris (M. Ross) et son collègue de Winnipeg-Nord-

[L'hon. M. Garson.]